

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 18 décembre 2025

n° 182-25

**Objet :** RS - Avenants n° 2 aux marchés n° 230016, 230017, 230018, 230019 relatifs à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (lots 1 à 4)

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre dix-sept heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 27

**Aillon-le-Jeune**

**Aillon-le-Vieux**

**Arith**

**Barberaz**

Arthur Boix-Neveu

**Barby**

**Bassens**

**Bellecombe-en-Bauges**

Eric Delhommeau

**Challes-les-Eaux**

**Chambéry**

Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin

**Cognin**

**Curienne**

**Doucy-en-Bauges**

**Ecole**

Hervé Ferroud-Plattet

**Jacob-Bellecombette**

Brigitte Bochaton

**Jarsy**

Pierre Duperier

**La Compôte**

**La Motte-en-Bauges**

Damien Regairaz

**La Motte-Servolex**

Luc Berthoud - Pascal Mithieux

**La Ravoire**

**La Thuile**

Jean-François Poitou

**Le Châtelard**

**Le Noyer**

**Les Déserts**

**Lescheraines**

**Montagnole**

Jean-Maurice Venturini

**Puygros**

**Saint-Alban-Laysse**

Michel Dyen

**Saint-Baldoph**

Valentin Hachet

**Saint-Cassin**

Jocelyne Gougou

**Saint-François de Sales**

Maryse Fabre

**Saint-Jean-d'Arvey**

Christian Berthomier

**Saint-Jeoire-Prieuré**

Jean-Marc Léoutre

**Saint-Sulpice**

Marcel Ferrari

**Sainte-Reine**

**Sonnaz**

Daniel Rochaix

**Thoiry**

**Vérel-Pragondran**

**Vimines**

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre

- conseillers excusés : 18

Grégory Basin - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Franck Morat - Christophe Pierreton - Alain Thieffinat - Thierry Tournier

### GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## **Bureau du 18 décembre 2025**

délibération n° 182-25

objet **RS - Avenants n° 2 aux marchés n° 230016, 230017, 230018, 230019 relatifs à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (lots 1 à 4)**

---

Thierry Repentin, président, indique que le Bureau a approuvé par décision du 16 mars 2023, l'attribution des marchés relatifs à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) comme suit :

- Verneil Formation (lot 1),
- la Mission locale jeunes du bassin chambérien (lot 2),
- l'association BLE (lot 3),
- l'association AIDER (lot 4).

Chaque lot est prévu pour une durée d'un an, reconductible de façon expresse pour deux périodes d'un an. Le montant estimatif prévu était de 812 250 € HT sur trois ans.

En 2024, un premier avenant sans conséquence financière concernant les 4 lots avait pour objectif d'harmoniser les pratiques existantes du PLIE avec l'échelon national, ainsi que de permettre un meilleur suivi des données personnelles des participants et des règles d'archivage.

L'objectif du PLIE est de permettre le retour à l'emploi durable de personnes présentant des difficultés (mobilité, garde d'enfants, maîtrise du français, etc.), par le biais d'un accompagnement intensif et de formations.

L'environnement partenarial dans lequel évolue le PLIE a subi de nombreux bouleversements liés à la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023. A ce jour, ces changements ne sont toujours pas complètement aboutis et des travaux sont encore en cours.

En effet, trois changements majeurs concernent le travail des acteurs de l'accompagnement :

- l'inscription auprès de France Travail de toutes les personnes en recherche d'emploi ainsi que celles qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles d'insertion,
- une orientation accélérée et selon des critères unifiés vers un organisme référent du Réseau pour l'emploi (France Travail, Missions locales, Cap Emploi, Départements et organismes délégataires des Départements),
- le déploiement de « passerelles » entre les systèmes d'information des acteurs du Réseau pour l'emploi et de leurs partenaires.

Ces changements ont des incidences très concrètes sur le nombre de personnes potentiellement orientables vers le PLIE et les critères correspondants.

L'équipe du PLIE collabore étroitement avec les partenaires du Réseau pour l'emploi (notamment France Travail et le Département de la Savoie), afin d'adapter au mieux les prestations du PLIE pour répondre aux nouvelles réalités issues de la loi (typologie des publics que le PLIE pourrait accompagner, volumétrie).

Les marchés actuels du PLIE devaient prendre fin le 30 mars 2026 (lots 1, 3 et 4) et 2 avril 2026 (lot 2). Il est proposé de prolonger la durée des marchés jusqu'au 31 décembre 2026 afin de permettre à l'équipe du PLIE de continuer cette collaboration avec les partenaires, le temps pour Grand Chambéry d'intégrer les évolutions liées à la loi dans les futurs cahiers des charges des prochains marchés du PLIE.

Cette prolongation engendre une hausse estimée du montant des marchés (tous lots confondus) de 177 416 € HT, soit une augmentation de 25 % par lot. Cette dépense sera éligible aux subventions de l'Union européenne à hauteur de 40 % dans le cadre de la programmation du FSE+ 2021-2027.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'emploi et d'insertion,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

**Vu** les marchés n° 230016, 230017, 230018, 230019 relatifs à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (lots 1 à 4) et leurs avenants n° 1,

**Vu** l'avis de la commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain,

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offres du 4 décembre 2025,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Christian Berthomier, Luc Berthoud, Sylvie Koska, Jean-Benoît Cerino ne prenant pas part au vote), décide :**

**Article 1 : d'approuver** les avenants de prorogation aux lots 1, 2, 3 et 4 du marché relatif à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer tous les avenants et tous documents à intervenir,

**Article 3 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **182-25**

Objet de l'acte : RS - Avenants n° 2 aux marchés n° 230016, 230017, 230018, 230019 relatifs à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (lots 1 à 4)

Classification Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 18 décembre 2025

Annexe(s) : Annexe 1, Annexe 2, Annexe 3, Annexe 4

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20251218-lmc1H34843H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H34843H1

Date de transmission en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de réception en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de publication sur le site internet : vendredi 19 décembre 2025